



Commune de Luçon – Compte rendu du Conseil Municipal du 8 juillet 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 01 juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 26 mai 2020 par Monsieur Dominique BONNIN, Maire de Luçon, s'est réuni à l'Espace Plaisance, 6 chemin de la Motte des quatre Seigneurs, 85400 Luçon, en séance publique ordinaire.

Etaient Présents :

Monsieur BONNIN Dominique, Maire de Luçon,

Madame THIBAUD Yveline, Monsieur HEDUIN François (arrivée à 19 h 18), Monsieur CHARPENTIER Arnaud, Madame LE GOFF Stéphanie, Monsieur GRIMAUD Christian, Adjoints au Maire.

Monsieur VRIGNAUD Francis, Monsieur CHARRIER Jean-Philippe, Monsieur VILMOT Francis, Monsieur PAUGAM Loïk, Monsieur BOITEL Jean-Marc, Madame LORIOT-VETTORAZZO Anne, Madame DA COSTA Anabela, Madame PASTEAU Karine, Madame CHAUMONT Mary-Laure, Monsieur GOURIOU Julien, Monsieur BONNAUD Kevin (arrivée à 20 h 25 pour délibération n°8), Madame SAUSSEAU Martine, Monsieur PINET Jean-Luc, Monsieur BOUGET Arnaud, Monsieur LARRIEU Cyril, Madame GENTREAU Audrey, Conseillers municipaux.

Absentes représentées :

Madame PARPAILLON Fabienne ayant donné pouvoir à M. CHARPENTIER
Madame BERTRAND Olivia ayant donné pouvoir à M. CHARRIER
Monsieur LESAGE Denis ayant donné pouvoir à Mme LE GOFF
Madame LIBESSART Géraldine ayant donné pouvoir à Mme THIBAUD
Madame MACAUD Jennifer ayant donné pouvoir M. GRIMAUD
Madame GUILLOTON Julia ayant donné pouvoir à Mme DA COSTA

Absente excusée :

Madame SORIN Annie

Nomination d'un secrétaire de séance :

Madame Audrey GENTREAU est désignée comme secrétaire de séance.

Le Procès-verbal du 2 juin 2020 est adopté à l'unanimité.
Monsieur le Maire donne en information les décisions D013 à D038/2020
Monsieur le Maire donne en information les DIA du 01 mars au 31 mai 2020

D003.01 – Budget Principal - Débat d'orientations budgétaires 2020

Le Conseil municipal,
Après avoir discuté des orientations budgétaires pour l'année 2020,
PREND ACTE de la tenue de ce débat.
AUTORISE le Maire à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

D003.02 - Budget principal – Approbation du compte de gestion du comptable - Exercice 2019

Le Conseil municipal, par 22 voix Pour et 5 Abstentions,
ARRETE le Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2019,
DECLARE que le Compte de Gestion du budget principal n'appelle ni observation, ni réserve.

D003.03 - Budget annexe – Assainissement – Approbation du compte de gestion du comptable – Exercice 2019

Le Conseil municipal, par 22 voix Pour et 5 Abstentions,
ARRETE le Compte de Gestion du budget annexe de l'assainissement de l'exercice 2019,
DECLARE que le Compte de Gestion du budget annexe de l'assainissement n'appelle ni observation, ni réserve.

D003.04 - Budget annexe – Maison de santé pluri-professionnelle – n°221 – Approbation du compte de gestion du comptable – Exercice 2019

Le Conseil municipal, par 22 voix Pour et 5 Abstentions,
ARRETE le Compte de Gestion du budget annexe « Maison de santé pluri-professionnelle » n°221 de l'exercice 2019,
DECLARE que le Compte de Gestion du budget annexe «« Maison de santé Pluri-professionnelle » n°221 n'appelle ni observation, ni réserve.

D003.05 - Budget principal - Compte administratif - Exercice 2019

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Christian GRIMAUD, élu Président de séance.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix Pour et 5 CONTRE,
ADOpte le Compte Administratif 2019 - Budget principal,
CONSTATE les identités de valeur avec le Compte de Gestion du budget principal du Comptable, relatives aux reports, résultat d'exploitation de l'exercice, en fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
ARRETE les résultats définitifs.

D003.06 – Budget annexe – Assainissement – Compte administratif – Exercice 2019

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Christian GRIMAUD, élu Président de séance,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix Pour et 5 Abstentions,

ADOpte le Compte Administratif 2019 - Budget annexe assainissement,

CONSTATE les identités de valeur avec le Compte de Gestion du budget principal du Comptable, relatives aux reports, résultat d'exploitation de l'exercice, en fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

ARRETE les résultats définitifs.

D003.07 – Budget annexe – Maison de santé pluri-professionnelle – n°221 – Compte administratif – Exercice 2019

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil municipal siégeant sous la présidence de Monsieur Christian GRIMAUD, élu Président de séance,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix Pour et 5 Abstentions,

ADOpte le Compte Administratif 2019 - Budget annexe «Maison de santé pluri-professionnelle n°221»,

CONSTATE les identités de valeur avec le Compte de Gestion du budget annexe, relatives aux reports, résultat d'exploitation de l'exercice, en fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

ARRETE les résultats définitifs.

D003.08 - Budget principal - Affectation du résultat 2019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix Pour et 5 Abstentions,

AFFECTE le résultat comme suit :

2 874 728,98 € en section de fonctionnement – compte R 002

2 213 360,35 € en section d'investissement – compte 1068

D003.09 - Budget principal - Vote du budget primitif - Exercice 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

APPROUVE le budget primitif équilibré,

Au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

ARRETE comme suit les montants à inscrire au budget primitif 2020 :

Section de fonctionnement

VOTE		Dépenses	Recettes
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	13 799 072,98	10 924 344,00
REPORTS	Résultat de fonctionnement reporté		2 874 728,98
	Total de la section de fonctionnement	13 799 072,98	13 799 072,98

Section d'investissement

VOTE		Dépenses	Recettes
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	5 948 140,98	8 161 501,33
REPORTS	Restes à réaliser – 2019	421 639,61	380 601,38
	Solde d'exécution 2019	2 172 322,12	
	Total de la section d'investissement	8 542 102,71	8 542 102,71

D003.10 - Budget annexe – Assainissement – Affectation du résultat 2019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix Pour et 5 Abstentions,

AFFECTE :

99 597,65 € en section de fonctionnement – compte R 002

62 106,00 € en section d'investissement – compte 1068

D003.11 - Budget annexe - Assainissement – Vote du Budget primitif – Exercice 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif équilibré,

Au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

ARRETE comme suit les montants à inscrire au Budget Primitif Assainissement 2020 :

Section de fonctionnement

		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits d'exploitation votés au titre du présent budget	587 597,65	488 000,00
REPORTS	Résultat d'exploitation reporté		99 597,65
	Total de la section d'exploitation	587 597,65	587 597,65

Section d'investissement

		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	666 000,00	728 106,00
REPORTS	Restes à réaliser – 2018 -	221 803,60	30 000,00
	Solde d'exécution 2018		129 697,60
	Total de la section d'investissement	887 803,60	887 803,60

D003.12- Budget annexe Maison de Santé Pluri-professionnelle – n°221 - Affectation du résultat 2019

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix Pour et 5 Abstentions,

AFFECTE le résultat comme suit :

16 765,00 € en section de fonctionnement – compte R 002

6 920,37 € en section d'investissement – compte 1068

D003.13 - Budget annexe – Maison de santé pluri-professionnelle – n°221 – Vote du Budget Primitif – Exercice 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif équilibré,

Au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement

ARRETE comme suit les montants à inscrire au budget primitif 2020 :

Section de fonctionnement

		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	129 265,00	112 500,00
REPORTS	Résultat de fonctionnement reporté		16 765,00
	Total de la section de fonctionnement	129 265,00	129 265,00

Section d'investissement

VOTE		Dépenses	Recettes
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	75 000,00	81 920,37
REPORTS	Restes à réaliser – 2018 -		
	Solde d'exécution – 2018 -	6 920,37	
	Total de la section d'investissement	81 920,37	81 920,37

D003.14 - Budget principal - Vote des taux - Exercice 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation 17,23 %
- Taxe foncière (bâti) 26,87 %
- Taxe foncière (non bâti) 68,59 %

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'état de notification des taux d'imposition de 2020 (1259 TH-TF).

D003.15 – Chambre Régionale des Comptes – Lecture du rapport d'observations définitives complété des réponses de l'Ordonnateur - Débat

Le Conseil municipal,

PREND ACTE des lectures du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes et des réponses de l'Ordonnateur,

PREND ACTE de la tenue du débat qui a suivi.

La séance est levée à 23 h 53

Pour extrait conforme
Dominique BONNIN
Maire de Luçon.
Publié et Affiché
Le 13 juillet 2020